

PROFIL DE POSTE

AIDE-SOIGNANT
UNITE SAISONNIERE
Pole MTR
26 /08/26

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le CHU de Saint-Étienne est situé au cœur de région Auvergne Rhône Alpes, deuxième région de France. Il est l'établissement support du GHT Loire, un des plus grands GHT de France en nombre d'établissements.

Le CHU irrigue son territoire au travers un budget de plus de 900 millions d'euros.

Il est le 20ème CHU des 32 CHRU de France.

Les activités du CHU sont articulées autour de 11 pôles et 76 services, disposant de 1.900 lits et places, répartis sur ses 3 principaux sites.

Les 8 726 professionnels de ces services prennent en charge annuellement plus de 190.000 patients en hospitalisation et séances et plus de 600.000 en consultations.

PRESENTATION DU SERVICE

LIEU D'EXERCICE

Le service d'hospitalisation complète d'unité saisonnière se situe sur l'Hôpital Nord Bâtiment C, niveau +3

Ouverture de novembre 2026 à mars 2027

MISSIONS DU SERVICE

Le service d'Hospitalisation Complète de l'unité saisonnière comprend 20 lits et a vocation à accueillir des patients adultes venant des Urgences sur une période circonscrite (Novembre à Mars) avec une annualisation du temps de travail des PNM.

Période haute : il s'agit de la période d'ouverture de l'unité saisonnière. Elle court du 1er novembre au deuxième dimanche du mois de mars de l'année suivante. Durant cette période, il n'est pas possible de poser des congés sauf exception dûment validée par l'encadrement ainsi que l'encadrement supérieur et en tenant compte de la raison de service.

Période basse : il s'agit de la période allant du 3ème lundi du mois de mars au 1er novembre. Les professionnels soldent leurs droits à absence sur cette période.

ORGANIGRAMME et EFFECTIFS DU SERVICE

1/ Organigramme

Equipe médicale :

Chef de Service : Monsieur le Professeur KILLIAN et praticiens hospitaliers

Equipe paramédicale :

Cadre Supérieure de pôle : M. PENARD Christophe

Cadre de santé : M. PERRAT Jimmy

2/ Effectifs

- IDE : 8.75 ETP en alternance jour/nuit
- AS : 8.75 en alternance jour/nuit
- Diététicienne : 0,4 ETP
- Kinésithérapeute : 0.8 ETP
- Assistante sociale : 0.75 ETP
- Secrétaire 1 ETP

L'encadrement de l'équipe est assuré par le cadre du service de médecine interne

DESCRIPTION DU POSTE

Dispenser, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée, un accompagnement et des soins de la vie quotidienne, notamment l'hygiène ou les soins, ou des soins aigus pour préserver, restaurer ou améliorer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

Cadre réglementaire

- Décret du 16 février 2025 relatif à la formation et compétences des aides-soignants
- Réingénierie du DE AS en 2021
- Décret de Compétence du 11 février 2002 relatif aux actes professionnels
- Décret du 16 février 1993 relatif aux règles professionnelles
- Charte du patient hospitalisé

MISSIONS GENERALES et SPECIFIQUES DU POSTE

Missions générales

L'aide-soignant(e) intègre une équipe pluridisciplinaire ayant un objectif commun autour et avec le patient. Il assure des soins en collaboration avec l'infirmier.

L'AS devra :

- Accueillir et prendre en charge des patients poly-pathologique, de tout âge
- Travailler en binôme sur un secteur géographiquement défini pour permettre une prise en charge globale et individualisé du patient
- S'inscrire dans une démarche de qualité en respectant la confidentialité relative au patient, en assurant des transmissions ciblées et efficaces afin de lui assurer une continuité et qualité de soins.
- Avoir un rôle d'accompagnement
- Participer au bon déroulement du parcours patient
- L'AS est polyvalent dans les prises en charges de patient, prévention, éducation.
- Il est capable d'adapter ses organisations face aux besoins des flux patients

L'aide-soignant assure les missions qui lui sont confiées dans les domaines suivants :

A- SOINS :

- Planifier et organiser des soins personnalisés à un groupe de patients
- Utiliser le Dossier Patient Informatisé (EASILY)
- Dispenser des soins courants : soins de nursing, prise de médicaments...
- Dispenser des soins de base à des patients dépendants et les stimuler quotidiennement pour maintenir ou permettre la reprise de l'autonomie (aide à la marche, lever au fauteuil...)
- Surveiller de manière plus ou moins rapprochée des patients instables avec prise de constantes
- Assurer les transmissions écrites et orales
- Participer à l'accueil, à l'information des patients et de leur famille dans le respect du cadre légal.
- Rester à l'écoute des besoins des patients et mettre en place un accompagnement personnalisé.

B- GESTION

- Gérer les appels téléphoniques et les réorienter si besoin
- Par délégation de l'infirmière, effectuer certaines tâches pour fluidifier le parcours patient
- Effectuer les commandes de matériel (Solutés, Dispositifs Médicaux Stériles, Oxygène...)
- Vérifier les péremptions
- Nettoyer des matériels liés aux activités de soins
- Gérer la maintenance du matériel
- Surveiller et tracer la température du réfrigérateur à médicaments

C- FORMATION

- Encadrer des étudiants en stage avec rigueur et bienveillance
- Suivre les formations internes (cours médicaux)

D- ANIMATION

- S'intégrer au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Participer à la vie du service
- Participer aux groupes de travail proposés

E- DEMARCHE QUALITE

Participer à l'amélioration continue de la qualité :

- Connaitre les risques inhérents au service et participer à leur prévention
- Connaitre et mettre en application les préconisations institutionnelles (hygiène, pharmacovigilance, hémovigilance, matériovigilance, circuit des déchets, confidentialité, droits de la personne hospitalisée, restauration, traçabilité diverses, tenue des agents...)
- Connaitre le logiciel de gestion des risques NORMEA (fiche de déclaration des événements indésirables)
- S'impliquer et participer aux différentes démarches qualités (audit qualité – certification)

PRE REQUIS A LA FONCTION

- Diplôme d'état d'aide-soignant (DEAS)
- Attestation de formation aux gestes d'urgences (AFGSU) de niveau 2.

SAVOIR

- Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en identifiant ses fragilités, en préservant et/ou en restaurant son autonomie
- Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins en collaboration avec l'infirmier en intégrant la prévention, la qualité des soins et la gestion des risques
- Encadrement des professionnels, des élèves et des étudiants (notamment par le biais du tutorat pour les élèves et étudiants)
- Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention
- Information et accompagnement des personnes prises en soins et de leur entourage, des professionnels et des élèves
- Travail en équipe pluri-professionnelle et transmission des informations, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités.

SAVOIR FAIRE

- Connaissances rigoureuses sur les procédures d'hygiène et d'isolement
- Connaissance des procédures administratives
- Connaissance de l'outil informatique (EASILY, WINREST, GAM)
- Connaissance de la spécialité et des principales pathologies
- Accompagner la personne dans les activités essentielles de la vie quotidienne et sociale en personnalisant cet accompagnement dans le respect de son projet de vie
- Analyser/évaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie et mettre en œuvre les soins adaptés en collaboration pluri-professionnelle
- Collaborer au projet de soins personnalisé de la personne dans son champ de compétences
- Contribuer à la prévention des risques nosocomiaux et désinfecter les matériels en appliquant les protocoles de nettoyage et de décontamination
- Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec la personne prise en soins et/ou son entourage
- Évaluer le degré d'autonomie d'une personne ou d'un groupe de personnes
- Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
- Organiser et adapter ses missions en fonction des circonstances et des personnes prises en soins
- Restaurer/maintenir l'autonomie de la personne dans les actes de la vie quotidienne
- Travailler en équipe pluri-professionnelle et traiter des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques
- Utiliser les techniques gestes et postures/manutention/mobilisation et le matériel adapté aux personnes prises en soins

SAVOIR ETRE

- Discrétion et respect du secret professionnel
- Capacité à s'adapter aux différents publics concernés
- Capacité à s'adapter aux diverses situations d'urgence
- Capacité à gérer les priorités en termes d'organisation
- Capacité à travailler avec les collaborateurs du service et à développer un esprit d'équipe et une ambiance agréable.
- Esprit d'ouverture et de tolérance : écoute, aide et accompagnement
- Capacité à bien assurer les transmissions écrites et orales conditionnant une bonne circulation de l'information
- Esprit d'initiative
- Disponibilité
- Capacité à se remettre en question
- Attitude ouverte et constructive
- Participation à la vie du service et de l'institution
- Capacité à réactualiser ses connaissances et à participer à des formations dans le cadre de la formation continue

HORAIRES et CYCLE DE TRAVAIL

1/ HORAIRE DE TRAVAIL

Horaire en journée : 07 :00/19 :00

Horaire de nuit : 19 :00/ 07h00

2/ ROULEMENT ET PLANNING

Le temps de travail est annualisé

Période haute: il s'agit de la période d'ouverture de l'unité saisonnière. Elle court du 1er novembre au deuxième dimanche du mois de mars de l'année suivante. Durant cette période, il n'est pas possible de poser des congés sauf exception dûment validée par l'encadrement ainsi que l'encadrement supérieur et en tenant compte de la raison de service.

Période basse: il s'agit de la période allant du 3ème lundi du mois de mars au 1er novembre. Les professionnels soldent leurs droits à absence sur cette période.

Sur la période basse, en fonction du planning annuel redéploiement sur le pool de pole en gardant les postes en 12 heures

Le temps de travail est convenu en alternance jour/nuit sur des postes de travail de 12 heures

• Règles de fonctionnement propres au service :

Les CA, RT et RF doivent, dans la mesure du possible, être répartis équitablement sur l'année et ne pas être posés sur les postes du soir.

Les postes en journée sont prioritaires pour poser les CA, RT ou RF.

RISQUES LIES AU POSTE (décret n° 2001-1016 du 5 Novembre 2001)

- Accident d'exposition au sang (AES)
- Exposition à des situations de stress, de violence et d'agressivité
- Risque lié à la manutention des patients

LIENS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELS

Liens Hiérarchiques

- Coordonnatrice Général des soins: Mme DEVREUX Véronique
- Directrice des Soins : Mme GOUTAUDIER Isabelle
- Cadre supérieur de Santé : M. C. PENARD
- Cadre de Santé junior : M. PERRAT J
- Cadre de santé : Mme TARDY.E

Liens fonctionnels

- Equipe médicale
- Autres services de soins
- Cellule de Bed Management
- Directions fonctionnelles

PERSONNES A CONTACTER

- Cadre supérieur de Santé : C. PENARD christophe.penard@chu-st-etienne.fr
- Cadre supérieur de santé DSIRMT Mme C. LEBAIL corinne.lebail@chu-st-etienne.fr
- Cadre de Santé junior : J.PERRAT jimmy.perrat@chu-st-etienne.fr